



L'état des pratiques RH dans les PME





Les RH, une fonction souvent portée par les dirigeants et managers.

La majorité des PME-PMI ont un profil RH « généraliste », marqué le plus souvent par la présence informelle de la fonction RH, sous la responsabilité directe du dirigeant :

- 37% des PME de 100 à 149 salariés ont un responsable en titre de la fonction personnel ou du service du personnel.
 - A noter que l'activité "personnel" n'est réalisée en majorité qu'à "temps partiel" au titre de la fonction, la part consacrée à la gestion du personnel ne représentant que 40 à 60% du temps de travail.
- Ce pourcentage passe à 77% dans les entreprises de 150 à 500 salariés.

Les PME ne possèdent donc que très rarement une structure dédiée à la gestion des Ressources Humaines, et ce sont, de fait, le plus souvent les managers qui exercent les missions de la fonction RH.

La gestion des hommes s'effectue généralement ponctuellement, lors du recrutement d'un salarié, lors d'un besoin précis, voire lors d'une crise... avec la problématique permanente de la relation de proximité avec les salariés.

Le constat souvent énoncé par les chefs d'entreprise est simple : les PME manquent des moyens humains pour acquérir et appliquer les méthodes et les techniques de Gestion des Ressources Humaines dont elles ont besoin.

Les dirigeants des PME aimeraient disposer d'une organisation RH qui soit :

- Adaptée : les besoins et solutions doivent être propres aux PME, et donc différents de ceux des "grands groupes".
- Opérationnelle : qui puisse entrer en activité rapidement afin de réaliser parfaitement les opérations attendues.
- Pragmatique : car fondée sur l'action et la pratique, cautionnée par la réussite.
- Sensible aux résultats : il faut que le Retour sur Investissement soit "immédiat" et facilement mesurable, avant même d'engager une action ou une dépense.

ADP est un groupe spécialiste des Ressources Humaines : c'est notre cœur de métier. Nous connaissons nos clients, leurs problématiques et sommes en contact direct avec eux.

Nous maîtrisons la mutualisation des compétences, des moyens et des connaissances : les PME clientes bénéficient de l'expertise acquise auprès des grands groupes, car les besoins et les exigences en matière de RH sont identiques.

